

La classe de risques ayant occasionné le plus de pertes aux compagnies pendant l'année est formée par les clos de bois et, sous ce rapport, les assureurs canadiens ont subi le même désappointement que les assureurs des Etats-Unis. L'expérience des compagnies d'assurance pour ce genre de risques au Canada, pendant une période de plusieurs années, donne des résultats variés: certaines compagnies déclarent que ce risque est profitable; la plupart trouvent que c'est un item douteux, d'autres compagnies qui ont beaucoup de ces assurances dans leurs livres admettent que c'est une source de pertes pour elles. La compagnie qui fait une spécialité de ce genre d'assurance n'a pas encore montré aux autres compagnies la manière de gagner de l'argent avec ces assurances, car ses pertes, ses dépenses, sa réserve pour les primes non gagnées depuis son entrée au Canada ont absorbé 110 pour cent des primes payées. Beaucoup de clos de bois, pendant la rareté de l'argent, avaient un stock trop fort et le bois ne se vendait pas rapidement.

Les frais de l'assurance augmentent et il semble qu'il y ait peu d'espoir de faire des économies sous ce rapport. Les dépenses moyennes des compagnies d'assurance contre l'incendie, au Canada, ont été très considérables pendant les vingt-cinq dernières années, et on affirme que les Américains, habitués à des dépenses plus fortes que les compagnies anglaises, ont causé l'accord de commissions plus élevées, sous forme de contrats d'agences générales. En ce moment, très peu de compagnies peuvent se féliciter d'avoir des dépenses inférieures à 34 pour cent de leur revenu net de primes, ce chiffre ne permettant d'allouer que 2 1/2 pour cent pour les dépenses du bureau princi-

pal des compagnies anglaises et américaines; mais d'un autre côté il donne un bon profit sur les commissions de réassurance abandonnées, en réduisant la prime aux primes réelles retenues. La création récente de sous-agences par de nombreuses compagnies à des points importants, augmente les frais et il semble qu'il y ait peu d'espoir de faire des économies jusqu'à ce que la Législature s'empare de la question, comme elle a manifesté le désir de le faire pour l'assurance-vie.

Le record des affaires de l'assurance-feu au Canada, pendant une période de quarante ans pour laquelle on peut obtenir des données d'après les rapports publiés par le Département d'Assurance à Ottawa, est très désappointant et fait ressortir une perte sérieuse.

Le taux des dépenses est de 31.33 pour cent pour plusieurs compagnies pour les affaires faites au Canada pendant les quarante dernières années. Ces dépenses ont augmenté d'environ 1 pour cent pendant chaque décade successive de cette période.

Il est fâcheux de constater que le Dominion ne puisse pas apporter des améliorations aux conditions des corps de pompiers, de manière à les rendre plus efficaces que ceux des Etats-Unis. Un rapport du gouvernement sur les conditions municipales de la ville de Montréal a révélé le fait que les positions et les promotions dans ce corps s'obtenaient moyennant finances.

Plusieurs des gros incendies de l'année auraient dû être mieux combattus et résulter en des pertes moindres pour les compagnies d'assurance et le public en général. Dans ce cas, une économie d'au moins un million de dollars est une estimation très modérée.

Un meilleur entraînement des hommes et un plus haut degré d'efficacité des officiers supérieurs contribueraient beaucoup à mettre les corps des pompiers au niveau des corps de pompiers d'Europe où un incendie s'étend rarement hors de la bâtisse où il s'est déclaré. Mais le public semble être très lent à se rendre compte que, si les pertes par le feu n'étaient pas aussi lourdes pour les compagnies, le coût de l'assurance serait réduit matériellement.

(A suivre)

TELEPHONE MAIN 553.

ESINHART & EVANS
AGENTS PRINCIPAUX

SCOTTISH UNION & NATIONAL
INSURANCE COMPANY OF
EDINBURGH.

GERMAN AMERICAN INSURANCE
COMPANY, NEW YORK.

ET COURTIERS GENERAUX
D'ASSURANCE.

Argent à Prêter sur Biens Fonciers, aux
taux courants les plus bas.
Demande directe
sollicitée.

BUREAU:
EDIFICE LAKE OF THE WOODS,
39 RUE ST-SACREMENT,
MONTREAL.

Capital autorisé \$1,000,000.00
Assurance en vigueur 7,000,000.00
Dépôt au Gouvernement 25,000.00

**The Provincial
Fire Insurance Co.,
of Canada**

COMPAGNIE A FONDS SOCIAL
BUREAU-CHEF
160, RUE ST-JACQUES
Edifice Guardian
MONTREAL

Agents demandés pour la ville
et la campagne.

**LA COMPAGNIE
'EQUITABLE'**
D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU

Les nouvelles primes reçues depuis le dernier
rapport fait au gouvernement, sont au delà de
\$74,871,53
et la compagnie a émané au delà de
2,143
polices depuis cette date, ce qui est un des meilleurs résultats qu'une compagnie puisse obtenir.

S. T. WILLET, PRESIDENT F. CAUTHIER, GERANT

**ASSUREZ-VOUS
DANS
LA SAUVEGARDE**

10 PARCE QUB Ses taux sont aussi avantageux que ceux de n'importe quelle compagnie.

20 PARCE QUB Ses polices sont plus libérales que celles de n'importe quelle compagnie.

30 PARCE QUB Ses garanties sont supérieures à la généralité de celles des autres compagnies.

40 PARCE QUB La sagesse et l'expérience de sa direction sont une garantie de succès pour les années futures.

50 PARCE QUB Par dessus tout, elle est une compagnie canadienne-française et ses capitaux restent dans la province de Québec pour le bénéfice des nôtres.

Siège social: 7 PLACE D'ARMES,
MONTREAL.

**London Guarantee &
Accident Co. Limited.**

Contrats de Garantie et de Fidélité.
Polices d'assurances contre les Accidents et la Maladie.
Polices Collectives contre les Accidents pour les Ouvriers.

D. W. Alexander, Gérant pour le Canada.
TORONTO.

W. m. McCombe, Gérant pour la Province de Québec.
Edifice Canada Life, MONTREAL.